



Paris, le 10 avril 2013

**PSA Peugeot Citroën et l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) concluent un partenariat sur la transition professionnelle**

PSA Peugeot Citroën et l'AFPA ont conclu aujourd'hui un partenariat dans le cadre du dispositif de transition professionnelle qui sera mis en place pour accompagner le reclassement des salariés concernés par la restructuration industrielle du Groupe.

PSA Peugeot Citroën a choisi de développer ce partenariat avec l'AFPA, dont l'expertise est reconnue en matière de formation.

SNCF, la RATP et Aéroport de Paris sont les premières entreprises impliquées dans ce projet.

Grâce à ce dispositif de transition professionnelle, PSA Peugeot Citroën et l'AFPA préparent des cursus de reclassement pour environ 300 salariés en 2013 et 2014.

A ce jour 10 cursus ont été créés dans trois domaines :

- Ferroviaire : 100 postes d'opérateurs et de maintenanciers pour SNCF
- Aéroportuaire : 100 postes de maintenanciers (dont ADP)
- Transport et logistique : 100 postes de conducteur de bus pour la RATP

Les formations seront dispensées dans un Centre de Transition Professionnelle créé sur le site PSA Peugeot Citroën d'Aulnay et animé par l'AFPA.

Ce dispositif de transition professionnelle accompagnera la reconversion des salariés de PSA Peugeot Citroën vers des entreprises ou secteurs porteurs d'emploi. Il fait partie des mesures innovantes négociées par le Groupe et les partenaires sociaux. Le projet d'accord a été validé par cinq organisations syndicales sur six.

Au-delà de l'accompagnement des salariés de PSA Peugeot Citroën, ce centre pourrait devenir pérenne, en concertation avec les pouvoirs publics. Les cursus développés avec l'AFPA pourraient bénéficier à d'autres personnes en recherche d'emploi.